

Panorama 2023 de la finance à impact



Le NAB France, collectif pour l'investissement à impact

Une initiative au sein du

fair.
Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

FIR FORUM POUR
L'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE

**FRANCE
INVEST**

GSG
Driving real impact

Sommaire

Édito	3
Résumé exécutif.....	4
Introduction.....	5
I. Périmètre et méthodologie	6
II. Taille du marché de la finance à impact	7
1. Les acteurs du marché français de la finance à impact	7
2. Les chiffres du marché français de la finance à impact	9
III. Les stratégies mises en place par les acteurs de la finance à impact social ..	10
1. Les financements réalisés	10
2. Les objectifs d'impact poursuivis	11
3. Les méthodes de gestion de l'impact.....	13
IV. Défis, opportunités et perspectives de croissance	17
1. Perception des défis et des perspectives de croissance par les acteurs	17
2. Appels à l'action.....	17
Annexes.....	18
Glossaire.....	18
Liste des figures	18
Liste des acteurs inclus dans le Panorama de la finance à impact 2023	19

Édito

Alors que l'investissement à impact devient une approche distincte à travers les classes d'actifs, nous sommes fiers de vous présenter ce *Panorama de la finance à impact* pour dimensionner le marché de l'investissement à impact en France.

Publiée par FAIR et France Invest, cette première enquête du marché de la finance à impact du *National Advisory Board France* (NAB, comité consultatif national sur l'investissement à impact) répond aux débats mondiaux menés par le *Global Steering Group for Impact Investment* depuis 2015 et le *European Impact Investing Consortium* dirigé par l'EVPA.

Cet exercice nous permettra de suivre chaque année les évolutions de marché de façon quantifiée.

La France est unique sur le marché européen. Cette singularité a déjà été soulignée dans la Définition exigeante de l'investissement à impact*, adoptée par France Invest, le FIR et FAIR en 2021. Cette définition est la clé d'entrée pour comprendre notre panorama : quels montants sont alloués à l'investissement à impact en France ? Qui gère ces investissements ? Comment l'impact est-il mesuré et géré ? Quelles dimensions de l'impact sont générées par les fonds ?

Le marché français se développe de manière encourageante. Nos travaux confirment que les investisseurs à impact recherchent autant le rendement financier que l'impact. On observe également que les investisseurs veulent de l'additionnalité, c'est-à-dire qu'ils veulent montrer que leurs véhicules font une différence en soutenant activement les entreprises financées (contribution financière mais aussi extra-financière). Enfin, pour les enjeux de mesure, les normes internationales font aujourd'hui tout autant référence que les normes nationales.

Cela illustre le travail qui nous attend : refléter le local dans le global, comprendre tous les types de création d'impacts positifs dans les actifs cotés et non cotés, adapter nos modèles théoriques à l'expérience pratique vécue. Ce n'est qu'à ces conditions que l'investissement à impact continuera son développement.

Année après année, les collaborations à la fois nationales et internationales pour dimensionner le marché de l'investissement à impact s'intensifient et viennent crédibiliser notre approche. 2024 sera l'opportunité de poursuivre nos collaborations en élargissant nos réflexions aux actifs cotés. Pour poursuivre ces efforts, FAIR, le FIR et France Invest travailleront, à nouveau,

main dans la main au sein du NAB pour la prochaine édition du *Panorama de la finance à impact*.

Nous espérons que ce *Panorama de la finance à impact* vous incitera à devenir (et/ou rester) curieux, à vous impliquer (encore plus !) dans nos organisations et à renforcer l'action du NAB France.

Pour le NAB France



Mathieu Cornieti,
président de la
Commission Impact de
France Invest



Cyrille Langendorff,
vice-président de FAIR



Nathalie Lhayani,
présidente du Forum
pour l'Investissement
Responsable (FIR)

*<https://www.franceinvest.eu/definition-exigeante-de-linvestissement-a-impact-pour-le-cote-et-le-non-cote/>

Résumé exécutif

- ▶ Le marché français de la finance à impact se compose de 66 acteurs (voir section 2.1) qui représentent 14,8 milliards d'euros d'actifs sous gestion répartis dans 153 véhicules d'investissement (voir section 2.2). 11,74 milliards de ce capital sont investis dans des organisations à impact (voir section 2.2), principalement sur le continent européen (voir section 3.1).
- ▶ Les acteurs français soutiennent particulièrement les organisations à vocation sociale, avec 65 % des véhicules dont l'ODD principal a une dominance sociale (ODD 1, 4, 8, 10) et 19 % une dominance environnementale (7, 11, 12, 14) (voir section 3.2).
- ▶ Une majorité des véhicules sont investis en plaçant les objectifs d'impact et de rendement financier au même niveau (62 % des véhicules d'investissement), alors que 35 % privilégient la génération d'impact (voir section 3.3). Si 55 % des véhicules d'investissement ont des attentes de rendement inférieures à celles du marché, seuls 31 % s'attendent à ce qu'elles soient significativement inférieures au taux du marché. Il s'agit là d'un aperçu encourageant sur le traitement de l'arbitrage entre le rendement financier et l'impact (voir section 3.3).
- ▶ Les investisseurs soutiennent activement la création de valeur dans les entreprises dans lesquelles ils investissent en offrant un soutien extra-financier (80 %), notamment sur les thématiques de la mesure de l'impact (98 % d'entre eux) et la stratégie et l'opérationnalité (89 % d'entre eux) (voir section 3.3).
- ▶ Les acteurs opèrent la majorité des véhicules d'investissement (68 %) en s'efforçant de gérer et mesurer leur l'impact avec des cadres internationalement reconnus tels que les PRI (61 %), les SDG Impact Standards (33 %) ou encore ceux développés par Impact Frontiers et l'Institut de la Finance Durable (IFD) (tous deux à 26 %) (voir section 3.3).

Executive summary

- ▶ The French impact finance market is made up of 66 players (see section 2.1) representing 14.8 billion in assets under management spread across 153 investment vehicles (see section 2.2). 11.74 billion of this capital is invested in impact organisations (see section 2.2), mainly in Europe (see section 3.1).
- ▶ French players are particularly supportive of socially oriented organisations, with 65% of vehicles having a main SDG with a social focus (SDGs 1, 4, 8, 10) and 19% a main SDG with an environmental focus (7, 11, 12, 14) (see section 3.2).
- ▶ A majority of vehicles are invested with impact and financial return objectives at the same level (62% of investment vehicles), while 35% give priority to impact generation (see section 3.3). While 55% of investment vehicles have lower return expectations than the market, only 31% expect returns to be significantly lower than the market rate. This is an encouraging insight into the treatment of the trade-off between financial return and impact (see section 3.3).
- ▶ Investors actively support the creation of value in the companies in which they invest by providing extra-financial support (81%), particularly in the areas of impact measurement (98%) and strategy and operability (89%) (see section 3.3).
- ▶ For the majority of investment vehicles (68%), investors strive to measure and manage impact using internationally recognised frameworks such as the PRI (61%), the SDG Impact Standards (33%) or those by Impact Frontiers and the Institute for Sustainable Finance (both 26%) (see section 3.3).



Introduction

À mesure que le secteur de la finance à impact se développe, se structure et attire l'attention de nouveaux acteurs, la nécessité de mieux appréhender ses mécanismes et réalités gagne également en importance. **Ce Panorama 2023 a pour objectif de présenter le marché français de la finance à impact, les caractéristiques de ses acteurs et des structures financées, ainsi que les stratégies de financement et de gestion de l'impact mises en place.** Il s'inscrit dans un contexte global de travaux réalisés aux niveaux français, européen et international, destinés à mieux saisir les contours de la finance à impact, d'un point de vue définitionnel, quantitatif, et de mise en valeur de bonnes pratiques.

En France, les bases ont été posées par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest en 2021, avec leur publication « Investissement à impact : une définition exigeante pour le coté et le non coté ». Côté dimensionnement, l'Impact Invest Lab (iiLab), puis FAIR, se sont lancés dès 2018 dans la réalisation d'états des lieux du marché français de la finance à impact. C'est donc tout naturellement que FAIR, le FIR et France Invest ont décidé d'orienter les travaux du *National Advisory Board* (NAB) France, qu'ils animent ensemble, vers ce dimensionnement et de participer aux travaux d'harmonisation européens qui mobilisent les écosystèmes à impact en Europe via les réseaux du Global Steering Group (GSG) et de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA).

En effet, côté européen, un effort d'harmonisation a été piloté par l'EVPA et a donné lieu, en 2022, à la publication « *Accelerating Impact - Main takeaways from the first harmonised European impact investment market sizing exercise* ». Ce rapport, par une meilleure comparabilité des données et la création d'un espace de partage de pratiques, devrait favoriser un apprentissage mutuel des écosystèmes européens. Le panorama de la finance à impact s'inscrit également dans cette dynamique.

L'objectif ultime de ces différents acteurs, ainsi que de ce panorama, est le suivant : **faire grandir le marché de la finance à impact, en France et dans le monde, pour contribuer à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux.**

I. Périmètre et méthodologie

Le panorama de la finance à impact 2023 se situant à l'intersection des débats français et internationaux sur ce qu'est l'investissement à impact, il est primordial de préciser les contours de cette publication, tant d'un point de vue du périmètre des acteurs considérés que de la méthodologie employée.

Les données présentées dans cette étude incluent les financeurs à impact social membres de FAIR, les sociétés de gestion membres de la Commission Impact de France Invest, le Département Cohésion Sociale et territoriale de la Direction de l'investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que Proparco, la filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) en charge de l'investissement¹. Ce panorama de la finance à impact n'aurait pu être réalisé sans leur contribution à un exercice de collecte de données.

En ce qui concerne la méthodologie, **ce panorama s'appuie sur la définition de l'investissement à impact proposée par le FIR et France Invest et comprenant les trois piliers de l'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure d'impact**. La collecte de données réalisée cette année comprenait des statistiques intéressantes pour une meilleure cartographie de l'impact, mais qui n'ont, pour des raisons de soumission incomplète ou de mauvaise qualité de la donnée, pas pu être intégralement valorisées ci-dessous. C'est notamment le cas des dimensions de l'additionnalité. En outre, tout impact créé par les actifs cotés a été exclu du panorama cette année, car le mécanisme de création de cet impact, ainsi que leur méthodologie d'inclusion, n'ont pas encore été clarifiés en France et en Europe. L'édition 2024 de ce panorama s'efforcera de proposer une réponse à ces enjeux afin notamment d'ouvrir son périmètre aux actifs cotés à impact. Enfin, il convient de noter que certains outils de dette, non labellisés Finansol et proposés par les réseaux bancaires (hors de leurs filiales d'investissement) n'ont également pas été inclus. C'est par exemple le cas des encours du Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) fléchés vers l'ESS.

Ainsi, pour être éligibles au panorama et afin d'éviter un double comptage, il a été demandé aux acteurs considérés de ne reporter que les investissements qui :

- ▶ respectent les trois piliers de l'impact (intentionnalité, additionnalité, mesure) ;
- ▶ sont réalisés par des équipes opérant majoritairement en France ;
- ▶ sont réalisés sous forme directe (exclusion des investissements réalisés dans d'autres véhicules d'investissement) dans l'univers non coté.

Les données présentées dans ce panorama correspondent aux chiffres arrêtés au 31/12/2022.

Compte tenu de modifications apportées à la méthodologie et au périmètre des acteurs, les comparaisons avec les années précédentes sont rendues plus difficiles. En effet, pour le périmètre, le recentrage de FAIR sur les financeurs à impact social, en excluant cette année les entreprises levant des fonds directement auprès des particuliers, et l'inclusion de Proparco, expliquent en grande partie les différences obtenues. En ce qui concerne la méthodologie pour les actifs sous gestion, si l'année dernière une partie des actifs cotés avait été incluse (notamment pour les fonds dits « 90-10 »), il a, cette année, été décidé de les exclure afin de respecter un périmètre strict. Ainsi, pour les fonds dits « 90-10 », le montant renseigné en capital investi en actifs non cotés à impact a également été utilisé pour la donnée agrégée d'actifs sous gestion.

Néanmoins, ce panorama de la finance à impact devient l'un des piliers des travaux du NAB France, et fera, dès lors, l'objet d'une publication annuelle régulière. Une fois la méthodologie et le périmètre harmonisés et stables, il sera plus aisé de réaliser des comparaisons d'une année sur l'autre.

II. Taille du marché de la finance à impact

1. Les acteurs du marché français de la finance à impact

66 acteurs composent le paysage français de la finance à impact. La quasi-totalité sont des gestionnaires de fonds à impact (47 %) et des sociétés de gestion généralistes (30 %).

Figure 1 : Répartition des acteurs de la finance à impact selon leur catégorie

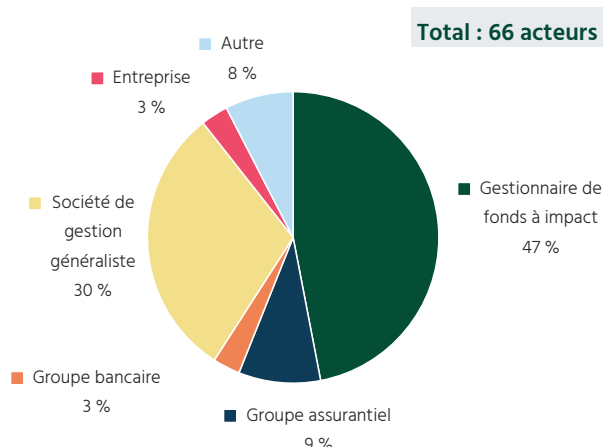
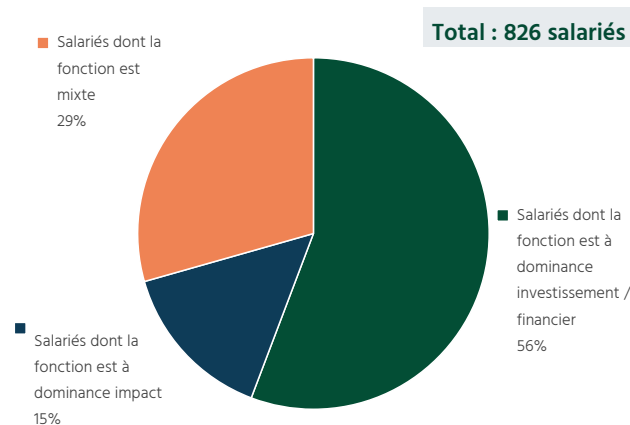


Figure 2 : Répartition des salariés des acteurs de la finance à impact selon la dominance de leur poste



En 2022, **826 salariés** composaient les équipes de gestion de ces financeurs à impact. Si la majorité (56 %) ont des postes à dominance investissement / financier, l'essor de l'investissement à impact entraîne des évolutions sur les expertises des professionnels du secteur, avec par exemple 15 % des salariés ayant un poste dont la fonction principale est la gestion de l'impact. En moyenne, chaque acteur emploie 12 professionnels.



Guillaume de Vauxmored
Responsable de l'analyse investissements solidaires
Ecofi

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, banque de référence de l'économie sociale et solidaire, et membre de BPCE. Société de gestion agile et à taille humaine, Ecofi est engagée, depuis 50 ans, dans la finance durable.

Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :

- ▶ le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter) ;
- ▶ une gamme de fonds ouverts 100 % ISR ;
- ▶ un processus ISR rigoureux et cohérent qui allie : exclusions sectorielles et des paradis fiscaux ; sélection ESG ; gestion des controverses ; intégration de l'intensité carbone dans les objectifs de gestion ;
- ▶ des fonds thématiques de développement durable et des fonds solidaires à forte plus-value sociale ou environnementale.

Notre raison d'être ? Allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète.

Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.

Qu'est-ce qui fait de vous un financeur à impact ?

L'offre de fonds à impact est une des marques de fabrique d'Ecofi. Principalement des fonds thématiques qui ont un impact pour l'Homme et la Planète et des fonds solidaires qui contribuent à hauteur de 5 à 10 % au financement d'entreprises non cotés à forte plus-value sociale et/ou environnementale.

En 2022, les investissements solidaires ont bénéficié à 81 structures de l'économie sociale et solidaire pour un en-cours total de 75 millions d'euros sur des thématiques sociales (insertion par l'activité économique, logement

très social, microfinance sociale et solidarité internationale) et des thématiques environnementales (recyclage, circuits courts, commerce bio ou équitable et biodiversité).

Ces financements et investissements solidaires répondent aux critères de la finance à impact en intégrant les trois piliers de l'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure.

Dans le cadre de la mesure d'impact, Ecofi a travaillé sur la pertinence de ses reportings et a notamment intégré des indicateurs spécifiques au regard de la taxonomie des activités vertes de l'Union européenne.



Cédric Weinberg
Associé
Weinberg Capital Partners

© Raphaël Dautigny

La raison d'être du Fonds WCP IMPACT DEV consiste à identifier les entreprises les plus responsables et les accompagner vers davantage de durabilité, afin de contribuer à créer les champions de demain, étant convaincus que la durabilité est créatrice de valeur financière.

Concrètement, nous proposons de :

- Identifier et flécher nos investissements vers des entreprises françaises à fort potentiel, dont les produits et services ont un impact social / environnemental positif, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU en 2015. Notre intervention vise donc à adresser des enjeux environnementaux, sociaux ou sociétaux. Nos secteurs de prédilection sont la santé, l'éducation & la formation, la consommation responsable, la transition énergétique, l'économie circulaire et l'inclusion.
- Définir une feuille de route permettant d'améliorer la durabilité et les éléments de différenciation de l'entreprise. Sur la base de cette feuille de route, 3 à 5 critères extra-financiers seront mis en place, assortis d'objectifs ambitieux, précis et mesurables dans le temps grâce à l'aide d'un expert d'impact (mandaté par WCP) et en parfait accord avec le management et les actionnaires de la société ;
- Nous engager et nous inscrire pleinement dans cette démarche durable, puisque si les objectifs assignés à ces critères ne sont pas atteints, l'équipe de gestion du fonds s'engage à reverser jusqu'à 50 % de son *carried interest* à l'association Télémaque, qui accompagne des élèves méritants issus de milieux modestes.

À terme, nous sommes convaincus qu'une entreprise responsable et exemplaire sur l'ensemble de la chaîne de valeur lui permettra de créer davantage de valeur dans la mesure où :

- Elle sera en mesure de surperformer son marché ;
- Elle répondra aux attentes de ses parties prenantes et écosystème ;
- Elle devrait bénéficier d'une prime de valorisation à la sortie.

Nos tickets d'investissement sont compris entre 5 et 20 millions d'euros par société. Nous sommes par ailleurs tout à fait ouverts au réinvestissement dans le cadre de projets de développement complémentaires.

Quelle relation entretient Weinberg Capital Partners avec ses participations ?

Notre intervention consiste à sélectionner des entreprises françaises disposant d'un modèle économique établi et profitable que l'on comprend, sur un marché résilient, avec une équipe managériale à laquelle nous croyons. Notre approche minoritaire, amicale, et de long terme a pour vocation de laisser toute l'autonomie nécessaire aux équipes de management pour diriger leur groupe. Nous souhaitons avoir un nombre limité de participations (entre 9 et 11) afin de consacrer le temps nécessaire à nos dirigeants, pour leur servir de mur de rebond sur tous sujets qu'ils jugeraient utiles.

2. Les chiffres du marché français de la finance à impact

Véhicules gérés – 153 véhicules

Ce terme fait référence aux fonds, programmes ou autres véhicules d'investissement à impact gérés par ces organisations.

En 2022, les acteurs français de la finance à impact géraient 153 véhicules d'investissement à impact.

Actifs sous gestion – 14,8 milliards d'euros

Le capital sous gestion comprend à la fois le capital investi/prêté et le capital disponible à investir/prêter avec l'intention de générer un impact social ou environnemental en même temps qu'un rendement financier.

Le marché français de la finance à impact pesait, en 2022, 14,8 milliards d'euros.

L'année suivante, si les prévisions des acteurs le composant se réalisent, il devrait connaître une croissance de 21 % et représenter 17,9 milliards d'euros.

Capital investi – 11,7 milliards d'euros

Le capital investi correspond, sur le montant des capitaux gérés, au montant des capitaux qui ont été investis dans des organisations, des projets et/ou des actifs dans l'intention de générer un impact social ou environnemental en même temps qu'un rendement financier.

En 2022, le capital investi par les acteurs de la finance à impact s'élève à 11,7 milliards d'euros, permettant le soutien d'environ 9 000 organisations à impact social ou environnemental.

Ces derniers prévoient une croissance du capital investi l'année suivante de 16 %, ce qui permettrait au capital investi de dépasser les 13,5 milliards d'euros, et le nombre d'organisations soutenues de s'établir à environ 10 800.

Nouveaux investissements – 1,4 milliard d'euros

Les nouveaux investissements équivalent aux investissements réalisés dans l'année.

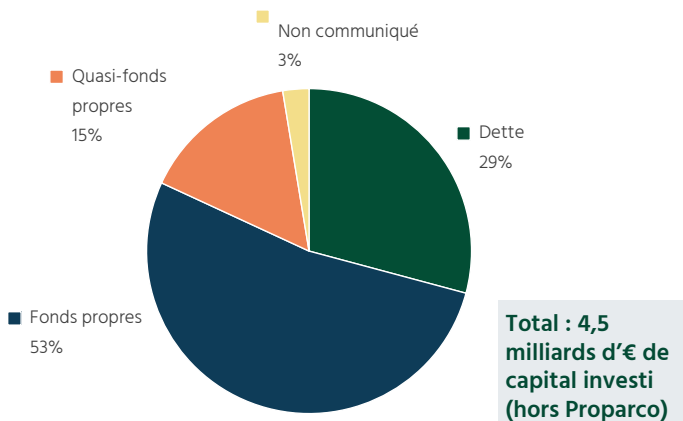
Les acteurs français de la finance à impact ont réalisé, au cours de l'année 2022, 1,4 milliard d'euros d'investissements, ayant permis de soutenir environ 2 280 organisations.

Encore une fois, ces derniers sont confiants sur les perspectives à venir et prévoient, en 2023, 2,2 milliards d'euros d'investissement et environ 3 270 organisations financées dans l'année.

III. Les stratégies mises en place par les acteurs de la finance à impact social

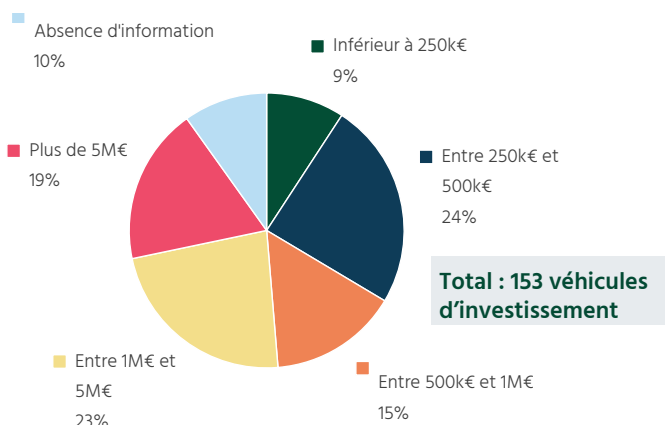
1. Les financements réalisés

Figure 3 : Répartition du capital investi selon l'outil de financement utilisé (hors Proparco)



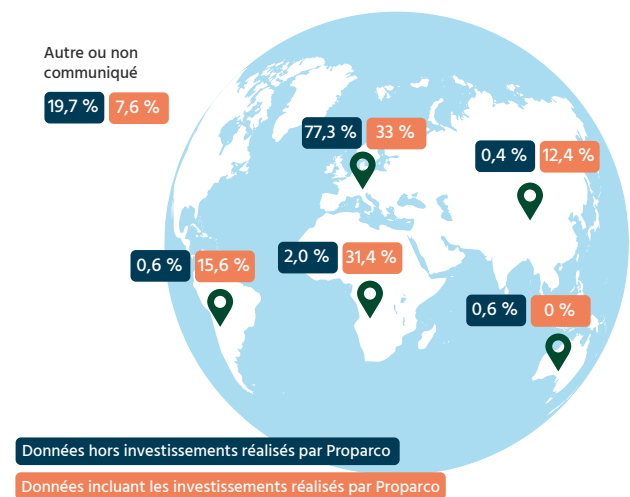
Si l'on se concentre sur les outils utilisés par les acteurs de la finance à impact pour soutenir les projets à vocation sociale ou environnementale, on remarque, qu'en 2022, la majorité du capital investi l'est sous forme de fonds propres (53 %). La dette arrive en deuxième position (29 %) et les quasi-fonds propres ne représentent que 15 % du capital investi. Ces analyses ont été réalisées en excluant les données de Proparco, qui, compte tenu de l'importance du montant de capital investi, avaient un fort impact sur les résultats obtenus et tendaient à occulter les spécificités des autres acteurs de ce Panorama. Si l'on inclut les données de Proparco, la dette devient l'outil principal (57 %), suivi par les fonds propres (33 %) et les quasi-fonds propres (9 %).

Figure 4 : Répartition des véhicules selon le ticket moyen d'investissement



L'analyse des tickets moyens d'investissement par véhicule met en avant la forte diversité dans les stratégies de financement des acteurs français de la finance à impact. Ces derniers semblent néanmoins disposer d'un attrait particulier pour les tickets relativement élevés, avec, en 2022, 42 % des investissements se positionnant sur des tickets à plus d'1 million d'euros.

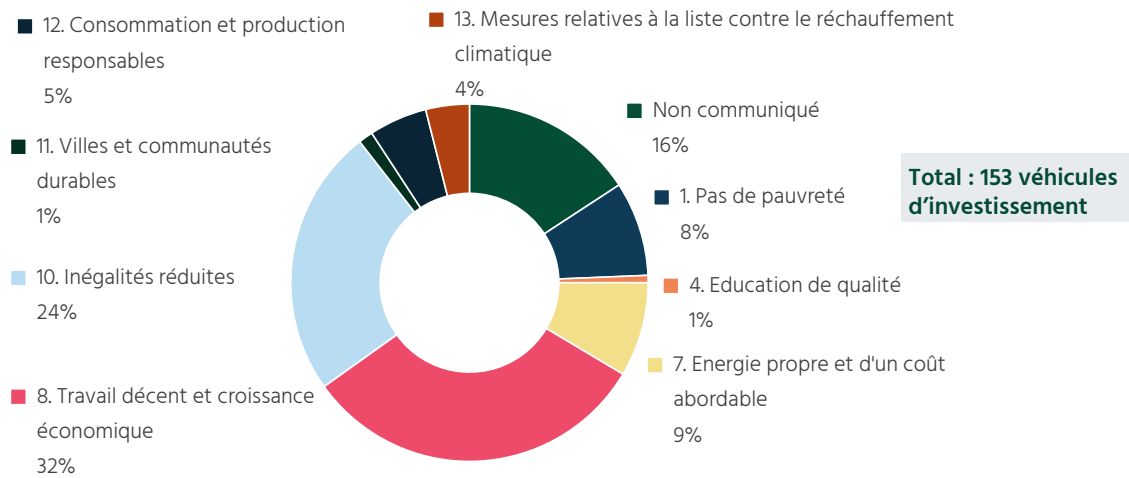
Figure 5 : Répartition du canal investi selon la destination géographique



En ce qui concerne l'orientation géographique de ces investissements, une distinction a également été réalisée dans les analyses selon l'inclusion, ou non, des investissements réalisés par Proparco, qui, au vu de leur importance, tendent à avoir un fort impact sur les répartitions. Hors investissements réalisés par Proparco, le capital investi était, en 2022, quasi exclusivement dirigé vers le continent européen (à 77,3 %). En revanche, si l'on inclut les investissements réalisés par Proparco, cette donnée tombe à 33 %, en faveur du continent africain (31,4 %), de l'Amérique latine (15,6 %) et de l'Asie (12,4 %).

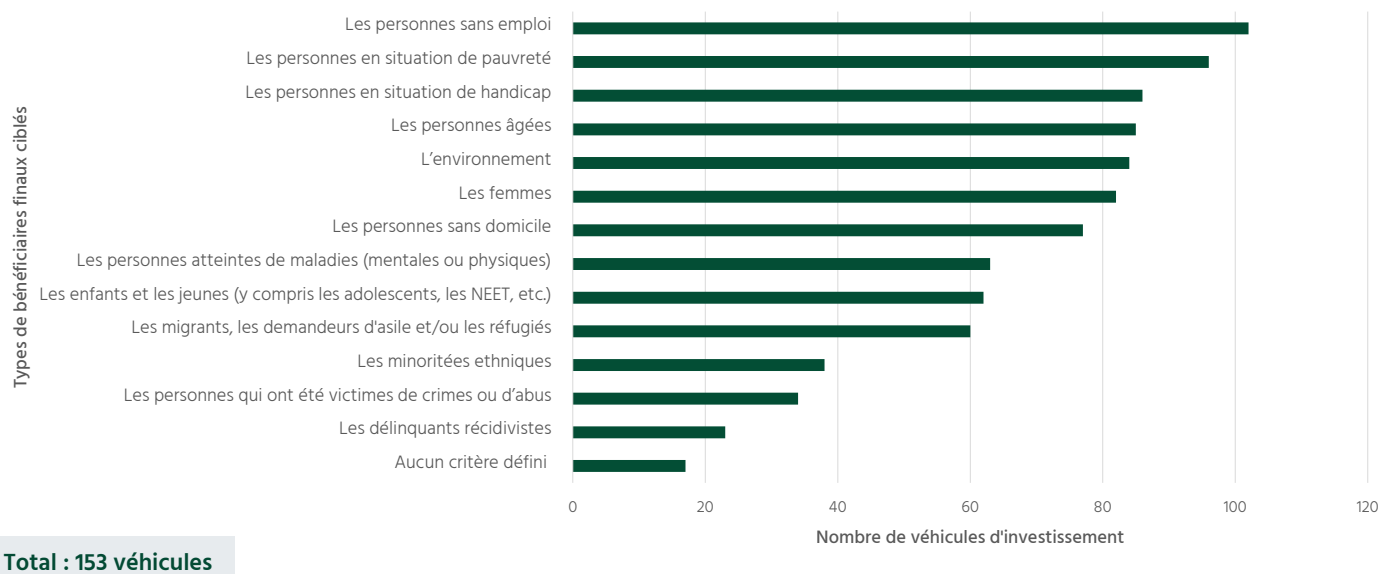
2. Les objectifs d'impact poursuivis

Figure 6 : Répartition des véhicules d'investissement selon l'ODD principal ciblé



Les deux principaux ODD ciblés par les véhicules d'investissement à impact gérés étaient l'ODD 8. Travail décent et croissance économique (32 %) et l'ODD 10. Inégalités réduites (24 %). Cela montre l'importance accordée par les acteurs de la finance à impact aux dimensions sociales. On peut également noter que 65 % des véhicules ont un ODD principal avec une dominance sociale (ODD 1, 4, 8, 10) et 19 % un ODD principal avec une dominance environnementale (7, 11, 12, 14). D'un point de vue méthodologique, afin de représenter les réels objectifs d'impact des acteurs et de contenir un mécanisme d'« ODD washing », un seul ODD par véhicule d'investissement à impact avait été demandé aux acteurs.

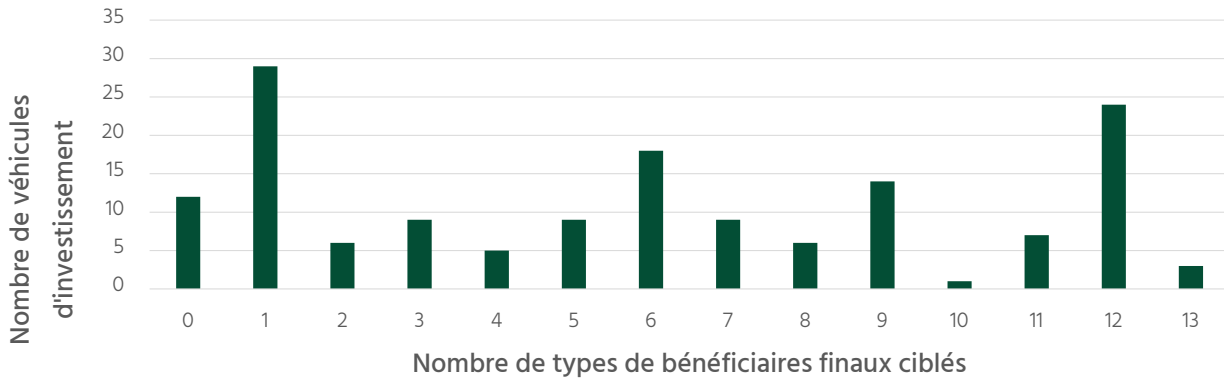
Figure 7 : Présentation des bénéficiaires finaux ciblés selon les véhicules d'investissement



Les personnes sans emploi (ciblées par 67 % des véhicules d'investissement), les personnes en situation de pauvreté (63 %), les personnes en situation de handicap (56 %), les personnes âgées (56 %), l'environnement (55 %), les femmes (54 %) et les personnes sans domicile (50 %) représentaient les bénéficiaires finaux les plus ciblés par les acteurs français de l'investissement à impact : ils étaient tous ciblés par plus de la moitié des véhicules d'investissement. Les deux catégories de bénéficiaires finaux les moins ciblés étaient, quant à elles, les délinquants récidivistes (15 %) et les personnes victimes de crimes ou d'abus (22 %).

Figure 8 : Présentation du nombre de bénéficiaires finaux ciblés par véhicule d'investissement

Total : 153 véhicules



Les stratégies mises en place par les financeurs à impact en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires finaux ciblés sont extrêmement diverses. 19 % des véhicules étaient dédiés à une unique catégorie de bénéficiaires finaux, alors qu'à l'inverse, 23 % des véhicules étaient dédiés à 10 catégories ou plus (sur les 13 proposées) et 8 % n'avaient pas défini de critères en ce sens.



Patrick Kic
Directeur général
WAAT

WAAT est un opérateur français de bornes de recharge pour véhicules électriques, à l'attention des syndicats de copropriété, des gestionnaires de flottes automobiles, de l'immobilier tertiaire, des bailleurs sociaux et privés et de la promotion immobilière. Notre expertise est complète : étude technique, fourniture et exploitation de bornes dernière génération à protocole ouvert, travaux d'installation, maintenance et supervision.

Nous œuvrons chaque jour pour favoriser la mobilité électrique en maillant tout le territoire avec notre offre de recharge à 360° : au domicile, au travail et en déplacement ; et souhaitons en élargir l'accessibilité au plus grand nombre.

🗣️ Qu'avez-vous pu réaliser grâce à votre financement par Raise ? Et au-delà du financement, que vous a apporté Raise ?

Le soutien financier de Raise Impact nous a effectivement permis d'accélérer notre croissance. Grâce à nos 200 collaborateurs, nous sommes capables de déployer nos solutions dans toute la France au plus proche de nos clients (copropriétés, professionnels de l'immobilier, entreprises et bailleurs sociaux). Notre chiffre d'affaires a ainsi bondi de plus de 270 % en 2022 et nous avons déployé des centaines d'infrastructures de recharge pour des clients aux profils très variés auxquels nous apportons des solutions personnalisées.

Au-delà de l'apport financier, les équipes de Raise Impact nous accompagnent au quotidien sur l'ensemble des défis que nous rencontrons en tant que société en forte croissance (recrutements, organisation, digitalisation...). Avec leur aide, nous souhaitons par exemple déployer un dispositif de partage de la valeur fondé sur un indicateur simple, qui parle aussi bien aux collaborateurs qu'aux clients : le nombre de bornes installées, traduit en économie de CO₂ générée. Raise Impact nous a également aidé dans la mise en place d'une méthode de mesure et d'amélioration de nos impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.



Chloé Saxod
Chargée de relations
partenaires
Les 3 Colonnes

Les 3 Colonnes est une foncière solidaire française de l'ESS, agréée ESUS et SIEG (Service d'intérêt économique général) spécialisée dans le maintien au domicile des personnes âgées grâce à notre solution innovante de Viager solidaire. Forts de 10 ans d'expérience, nous nous positionnons comme un acteur incontournable dans le secteur de la finance à impact social. Notre mission est de garantir une qualité de vie optimale aux personnes âgées économiquement fragiles tout en leur permettant de rester dans leur environnement familial. Nous proposons des solutions sur mesure qui répondent aux besoins spécifiques de nos bénéficiaires, âgés de 75 à 90 ans.

La foncière agit à différents niveaux pour :

- ▶ Financer le maintien à domicile des personnes âgées économiquement fragiles grâce au Viager solidaire ;
- ▶ Maintenir un cadre de vie confortable et un environnement bienveillant ;
- ▶ Favoriser les liens sociaux ;
- ▶ Encourager les relations intergénérationnelles ;
- ▶ Accompagner la personne âgée dans toutes ses démarches et dans son quotidien.

Nous visons à créer un schéma de protection et de financement du 5^e risque. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un décret circularisé le 29/09/2020, le décret 2020-1186.

Pour résumer rapidement notre action :

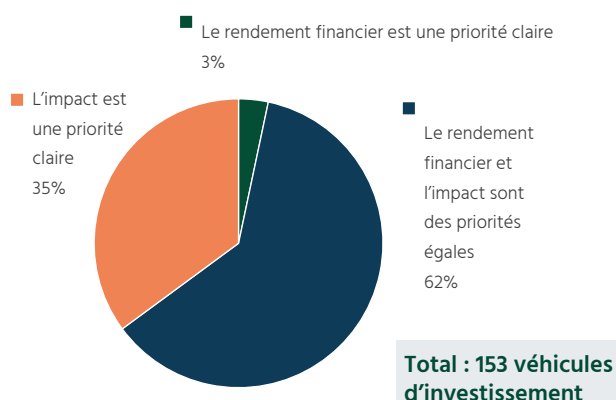
- ▶ Nous avons créé un remède pour anticiper la dépendance : un moyen pour ne plus caserner les personnes âgées chez elles et créer du lien social primordial pour bien vieillir.
- ▶ Nous avons créé un outil de développement territorial : nous créons de la valeur et des emplois non-délocalisables, nous revitalisons les centres urbains via les personnes âgées qui ont de nouveau les moyens de consommer.
- ▶ Nous avons créé un outil de production de logement social.

🗣️ Qu'avez-vous pu réaliser grâce au financement obtenu par la Banque des Territoires ? Et au-delà du financement, que vous a apporté la Banque des Territoires ?

Le financement obtenu de la Banque des Territoires a été un véritable levier pour notre développement. Il nous a permis de mettre en œuvre des projets d'expansion géographique et d'innover dans nos offres de services. Plus qu'un simple financement, la Banque des Territoires a été un partenaire stratégique, nous offrant un réseau, une crédibilité et une visibilité accrue dans l'écosystème de la finance à impact. Leur accompagnement nous a également aidés à affiner notre modèle économique et à renforcer notre impact social. Grâce à ce partenariat, nous avons pu élargir nos zones d'interventions et augmenter significativement notre capacité de financement, tout en contribuant à une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées en France.

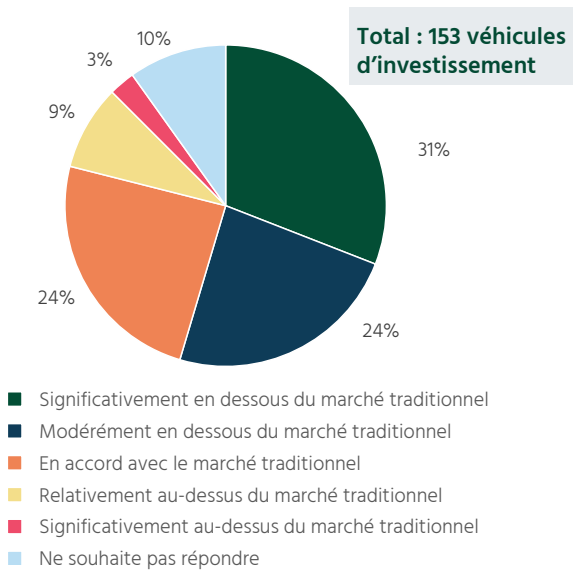
3. Les méthodes de gestion de l'impact

Figure 9 : Répartition des véhicules d'investissement selon l'importance donnée à l'impact et au rendement financier



La question de l'importance respective accordée au rendement financier et/ou à l'impact occupe une place particulière dans l'univers de l'investissement à impact. La grande majorité des acteurs français plaçaient, en 2022, l'impact et le rendement financier à égalité (62 % des véhicules). L'impact seul était quant à lui une priorité pour 35 % des véhicules. Seuls 3 % des véhicules considéraient le rendement financier comme une priorité claire.

Figure 10 : Répartition des véhicules d'investissement selon le rendement financier attendu



En ce qui concerne le rendement, une autre question émerge : celle du rendement financier attendu par les financeurs à impact composant le marché français. La majorité de ces derniers (55 %) escomptent un rendement en dessous du marché traditionnel, avec même 31 % s'attendant à ce qu'il soit significativement en dessous. A l'inverse, 12 % des acteurs considérés dans ce panorama espèrent un rendement supérieur au marché traditionnel.

Au-delà du simple financement, les acteurs de l'investissement à impact peuvent soutenir les structures en portefeuille par de l'accompagnement extra financier. En 2022, 80 % des acteurs de ce panorama offraient ce type d'accompagnement. Ils se démarquaient néanmoins par les thématiques d'accompagnement proposées.

En 2022, la quasi-totalité des financeurs à impact offrant un accompagnement extra-financier (98 %) adressaient la thématique de la performance sociale et de son évaluation (par exemple, à travers le soutien à l'élaboration de la stratégie d'impact, à la

mesure de l'impact), ce qui démontre l'importance accordée à la génération d'impact et à la preuve de ce dernier. En deuxième position vient l'accompagnement sur des sujets stratégiques et opérationnels ou sur le modèle économique (comme la planification stratégique, le soutien au développement de nouveaux produits et services, ou au développement de nouveaux systèmes ou procédures d'entreprise) qui concerne 89 % des acteurs. La thématique la moins adressée est la durabilité financière et la stratégie de financement (tels que l'aide à l'obtention de financements d'autres sources, l'utilisation de la réputation des investisseurs pour aider les bénéficiaires à obtenir des financements d'autres sources), même si elle l'est quand même par 83 % des financeurs proposant un accompagnement.

Ces chiffres sont relativement élevés et s'expliquent en partie par le fait que 79 % des financeurs offrant un accompagnement le proposent sur les quatre thématiques considérées. Seuls 15 % n'adressent qu'une ou deux thématiques.

Figure 12 : Répartition des véhicules selon la méthode de construction d'un référentiel de mesure et gestion de l'impact

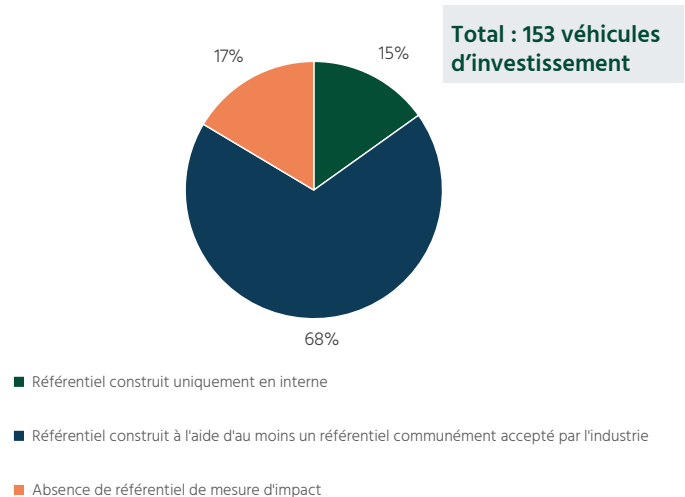
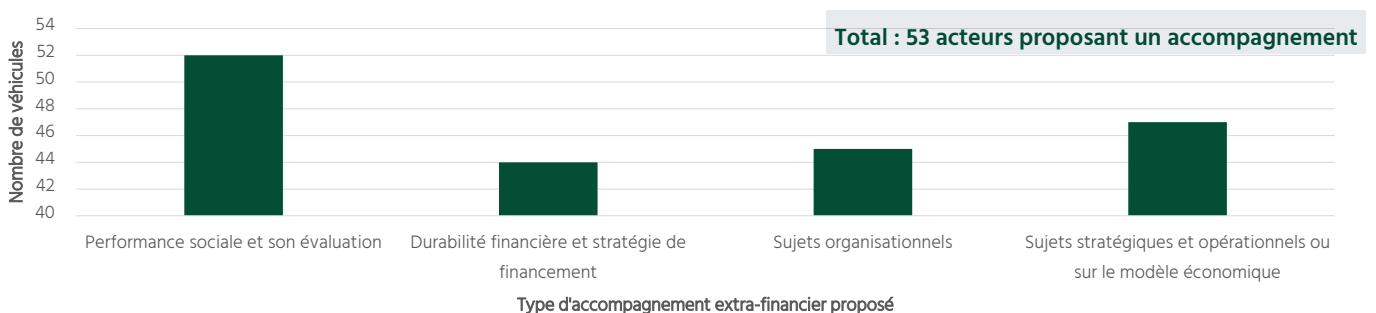
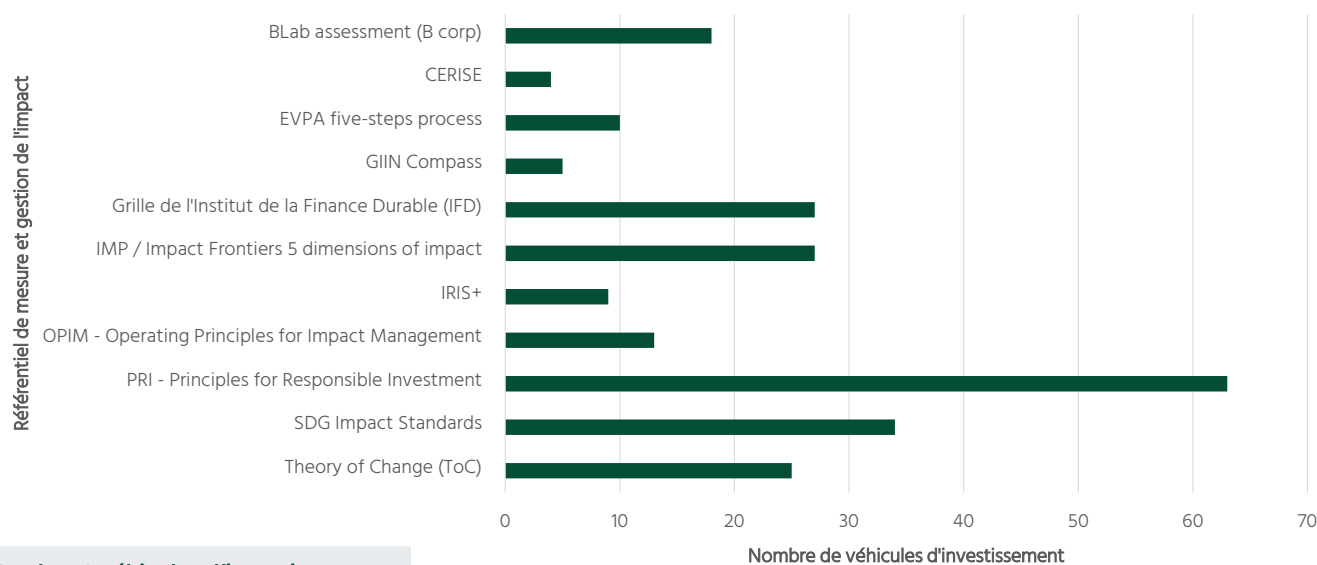


Figure 11 : Présentation des thématiques d'accompagnement extra financier proposées selon les acteurs considérés



L'émergence de l'économie à impact a suscité celle d'une littérature sur les pratiques de mesure et gestion de l'impact. Cela a permis le développement d'outils à destination des acteurs, pour l'établissement et le perfectionnement de leurs pratiques d'impact. Si 15 % des véhicules se structurent sur des référentiels de gestion et mesure de l'impact élaborés en interne, 68 % se sont inspirés d'un référentiel communément accepté par l'industrie. En revanche, il convient de noter que 17 % des acteurs déclarent ne pas posséder de référentiels de mesure d'impact.

Figure 13 : Représentation des référentiels de gestion et mesure de l'impact utilisés selon les véhicules



L'outil le plus utilisé par les acteurs français est celui fourni par les PRI (*Principles for Responsible Investment*), puisqu'il l'est par 61 % des véhicules s'inspirant d'un référentiel communément accepté par l'industrie. Il est suivi par les SDG Impact Standards (33 %), la grille proposée par l'IFD - Institut de la Finance Durable, anciennement Finance for Tomorrow - (26 %), les 5 *dimensions of impact* d'Impact Frontiers - anciennement IMP, l'*Impact Management Project* - (26 %) et la Theory of Change (24 %).

Selon le graphique précédent, il semblerait qu'aucun référentiel de gestion et mesure de l'impact ne fasse intégralement consensus, et que les acteurs s'inspirent de différents référentiels pour construire le leur.



Guillaume Barberousse
Directeur
développement durable
Proparco

Proparco est une institution financière filiale du groupe AFD, l'Agence française de développement, qui détient la majorité de son capital et qui est elle-même détenue par l'Etat (Proparco accueille aussi au sein de son capital des institutions partenaires et des investisseurs privés). Proparco participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'établissements financiers privés en Afrique, en Asie,

en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Son action se concentre sur les secteurs clés du développement : les infrastructures avec un focus sur les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les systèmes financiers, la santé, l'éducation... Ses interventions visent à renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des ODD, adoptés par la communauté internationale en 2015. Dans ce but, Proparco finance des sociétés dont l'activité participe à la création d'emplois et de revenus décents, à la fourniture de biens et de services essentiels, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Elles participent à la construction d'une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

🗣️ Quelle démarche de mesure et gestion de l'impact avez-vous mise en place ?

Proparco cherche à identifier et soutenir un maximum d'impacts positifs à travers ses financements. La recherche d'impacts est donc au cœur du cycle de vie des projets. Elle reste par ailleurs indissociable de l'analyse des risques environnementaux et sociaux et de gouvernance inhérents à chaque financement, ce d'autant que leur maîtrise

permet également de générer et renforcer les impacts positifs d'un projet.

La démarche de Proparco est cohérente notamment avec les meilleures pratiques promues par les *Impact Principles* (dont Proparco est d'ailleurs membre de l'*Advisory Board*). Elle s'articule notamment autour :

- ▶ D'une stratégie renouvelée fin 2022 (<https://www.proparco.fr/fr/ressources/strategie-2023-2027-de-proparco-narratif>) qui établit clairement les objectifs de l'institution en matière d'impacts.
- ▶ D'une sélection minutieuse des projets financés, appuyée notamment sur (i) des fiches sectorielles d'impacts pour tous les secteurs d'intervention de Proparco qui résonnent avec les priorités stratégiques, et (ii) un dispositif de « notation développement durable » mesurant chacun des projets à l'aune de 7 dimensions de développement durable (biodiversité, trajectoire bas carbone, résilience au changement climatique, réduction des inégalités/inclusion, économie, gouvernance, égalité femmes hommes).
- ▶ D'une organisation robuste pour s'assurer que les projets respectent les meilleurs standards en matière de performance sociale et environnementale (IFC-Performance Standards notamment) et qu'ils sont alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris.
- ▶ D'une collecte de données annuelle auprès de nos clients pour mesurer la performance autour de 5 indicateurs d'impact clé (qui concernent notamment l'emploi, l'accès à des biens et services essentiels, les émissions carbone évitées..).
- ▶ D'une communication régulière sur les projets et de manière annuelle en consolidé via le rapport impact (<https://www.proparco.fr/fr/ressources/rapport-dimpact-2022-lessentiel>).



Jean-Michel Lecuyer
Directeur Général
INCO Ventures

INCO Ventures est une société de gestion spécialisée dans l'investissement en fonds propres dans les entreprises à impact, celles qui mettent la recherche d'un impact social ou environnemental au cœur de leur stratégie. Depuis une dizaine d'années, les fonds gérés ou conseillés par INCO Ventures ont investi dans près de 140 entreprises : de jeunes entreprises à impact en accélération comme Lita, Phenix, Moulinot, 1083,

Simplon et bien d'autres, et des entreprises plus matures comme l'UCPA, Solidarités International, Ethiquable ou le groupe La Varappe. Nous investissons en capital auprès des entreprises à statut SAS, et en titres associatifs ou participatifs auprès des associations et des coopératives. Nous accompagnons intensément les entreprises en accélération, en particulier pour les aider à se structurer afin qu'elles gèrent au mieux leur changement d'échelle ! Les 5 fonds de *private equity* gérés ou conseillés par INCO Ventures sont dotés par une quinzaine d'investisseurs institutionnels de l'épargne salariale et de l'assurance-vie solidaire. Certains investisseurs, comme Abeille, Generali et Sycomore asset management, ont ainsi confié à INCO Ventures la gestion de leur fonds de *private equity* à impact, quand d'autres ont choisi d'investir dans un fonds « multi investisseurs » comme INCO Investissement. Nous conseillons aussi plusieurs fonds sur la mesure de leur impact.

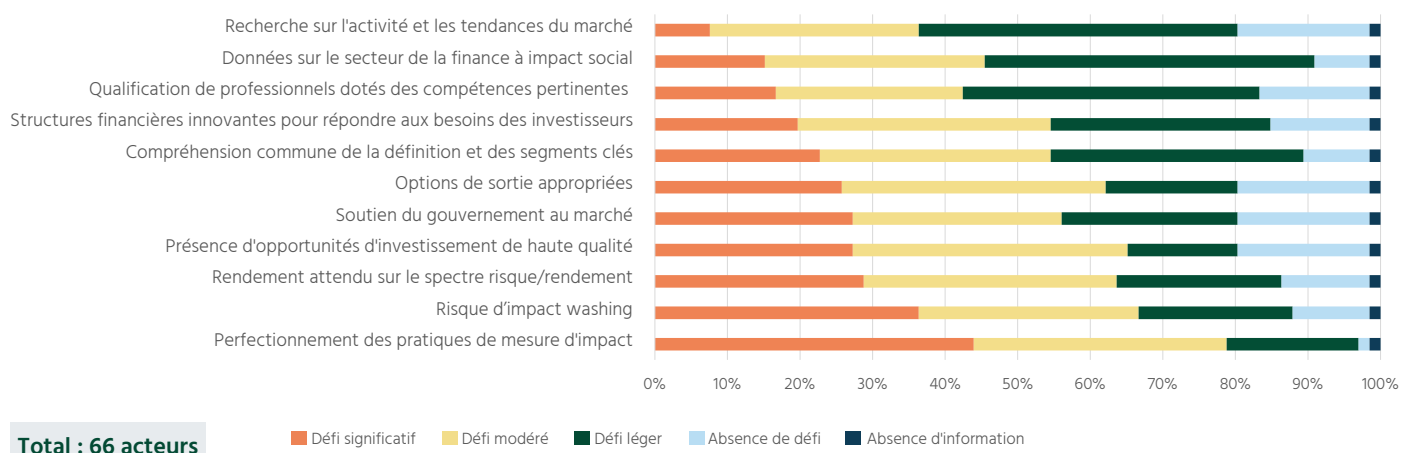
Quelle démarche de mesure et gestion de l'impact avez-vous mise en place ?

L'évaluation de l'impact est au cœur de notre métier : c'est parce que nous pouvons leur démontrer que l'argent qu'ils nous confient génère un impact (et un rendement financier), que nos investisseurs nous le confient. Nous avons développé les méthodologies INCO Ratings et MESIS (cette dernière avec la Banque des Territoires et BNPP pour le fonds NOVESS), centrées sur cette évaluation d'impact : *due diligence* impact et ESG approfondie avant investissement, évaluation de l'additionnalité de notre financement, définition avec l'entreprise de ses objectifs stratégiques d'impact et d'indicateurs associés, en lien avec les cibles ODD, puis fixation précise de la méthode de mesure de ces indicateurs, et établissement d'une « feuille de route » qui permettra, sur 3 à 5 ans, de se donner des objectifs chiffrés. Chaque année nous mesurons les réalisations, comparons à la feuille de route, en discutons avec l'entreprise. Et nous réalisons par ailleurs un *check up* annuel de chaque entreprise sur le plan ESG, toujours en lien avec le dirigeant, afin notamment de cerner les éventuelles externalités négatives et de travailler avec lui à y remédier. Nous sommes signataires de la charte France Invest de l'investissement à impact, tous les fonds que nous gérons sont labellisés Finansol et déclarés Article 9 SFDR.

IV. Défis, opportunités et perspectives de croissance

1. Perception des défis et des perspectives de croissance par les acteurs

Figure 14 : Répartition des acteurs selon leur perception des défis du secteur



Le développement et la structuration du secteur de la finance à impact ne sont pas exempts de défis. En 2022, les trois principaux défis selon les financeurs à impact français étaient le perfectionnement des pratiques de mesure d'impact (avec 44 % des acteurs le considérant comme un défi significatif), le risque d'impact washing (36 %) et la réalisation du rendement attendu sur le spectre risque/rendement (29 %).

Néanmoins, le secteur semble confiant sur les perspectives à venir et prévoit une croissance des principaux chiffres du marché (voir 2.2 - Les chiffres du marché français de la finance à impact, page 9).

2. Appels à l'action

Les travaux réalisés ces dernières années ont permis d'ouvrir un certain nombre de réflexions et de questionnements. Ils doivent se poursuivre afin de développer le marché de la finance à impact français. Le Panorama de la finance à impact ayant pour visée de faire grandir ce secteur, il propose les appels à l'action présentés ci-dessous, qui sont pensés comme trois prochaines étapes pertinentes et actionnables pour favoriser une plus grande génération d'impact.

1. Poursuivre les réflexions collectives pour arrêter une position sur la manière de mesurer l'impact généré par les actifs cotés ;
2. Mieux diffuser la culture de l'investissement à impact social chez les investisseurs institutionnels
3. Approfondir les travaux pour mesurer l'impact des investisseurs comme des actifs investis.

La collaboration entre les acteurs de la place est la clé du succès de cet effort, de l'accord sur les définitions à l'investissement effectif et à la mesure, en passant par la communication, la gestion et l'amélioration des pratiques.

Nous appelons donc tous les acteurs de l'écosystème à poursuivre leurs travaux, à coopérer à cet effet sans hiérarchie dans le cadre du NAB France pour explorer, apprendre et s'améliorer.



Annexes

Glossaire

- **ESS** : Économie Sociale et Solidaire – Ensemble des entreprises, organisations et activités définies par la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS (Art. 1 et Art 2), c'est-à-dire des coopératives, mutuelles, fondations, une partie des associations, ainsi que des entreprises sous statut commercial mais respectant les principes de l'ESS.
- **IMP** : *Impact Management Project* – Ensemble de normes, résultant de travaux réalisés de 2016 à 2018 par une communauté de praticiens composée de plus de 3 000 entreprises et investisseurs, destinées à fournir une logique commune pour aider les entreprises et les investisseurs à comprendre leurs impacts sur les personnes et la planète. Ces ressources sont aujourd'hui hébergées par l'Impact Frontiers.
- **IRIS +** : Cadre développé par le Global Impact Investing Network (GIIN) dans le but de promouvoir la transparence et la crédibilité dans l'utilisation des données d'impact pour la prise de décision.
- **LDDS** : Livret de Développement Durable et Solidaire - Produit d'épargne réglementée qui permet de contribuer au financement de la transition énergétique ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire.
- **NAB** : *National Advisory Board* - Comité consultatif national composant le Global Steering Group et dont le rôle est de promouvoir et faciliter le développement de l'investissement à impact dans son pays d'opération.
- **NEET** : Not in Education, Employment or Training - Classification sociale d'une catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.
- **ODD** : Objectif de Développement Durable - 17 objectifs établis par les États membres des Nations unies et assemblés dans l'Agenda 2030.
- **OPIM** : *Operating Principles for Impact Management* – Cadre de référence, composé de 9 principes, destiné à permettre aux investisseurs de s'assurer que les considérations d'impact sont intégrées tout au long du cycle de vie d'un investissement. Ils ont été élaborés par la SFI, organisation du Groupe la Banque Mondiale, axée exclusivement sur le secteur privé.
- **PRI** : *Principles for Responsible Investment* – 6 principes lancés par les Nations unies en 2006 et dont l'objectif est d'inciter à la généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des acteurs de la finance à impact selon leur catégorie.....	7
Figure 2 : Répartition des salariés des acteurs de la finance à impact selon la dominance de leur poste. ..	7
Figure 3 : Répartition du capital investi selon l'outil de financement utilisé (hors Proparco).....	10
Figure 4 : Répartition des véhicules selon le ticket moyen d'investissement.....	10
Figure 5 : Répartition du capital investi selon la destination géographique	10
Figure 6 : Répartition des véhicules d'investissement selon l'ODD principal ciblé.....	11
Figure 7 : Présentation des bénéficiaires finaux ciblés selon les véhicules d'investissement.....	11
Figure 8 : Présentation du nombre de bénéficiaires finaux ciblés par véhicule d'investissement.....	12
Figure 9 : Répartition des véhicules d'investissement selon l'importance donnée à l'impact et au rendement financier.....	13
Figure 10 : Répartition des véhicules d'investissement selon le rendement financier attendu	14
Figure 11 : Présentation des thématiques d'accompagnement extra financier proposées selon les acteurs considérés.....	14
Figure 12 : Répartition des véhicules selon la méthode de construction d'un référentiel de gestion et mesure de l'impact.....	14
Figure 13 : Représentation des référentiels de gestion et mesure de l'impact utilisés selon les véhicules.....	15
Figure 14 : Répartition des acteurs selon leur perception des défis du secteur.....	17

Liste des acteurs inclus dans le Panorama de la finance à impact 2023

A Plus Finance	Energie Partagée Investissement	La Nef
AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs	Engie Rassembleurs d'Energies	Lita.co
Allianz Global Investors	Eutopia Gestion Sas	Macif
Alter Equity	Fadev	MAIF
Amundi	FAMAE Impact	makesense
APICIL Asset Management	FemuQui	Mandarine Gestion
Arkea Investment Services	Five Seasons Ventures	Microfinance Solidaire
Autonomie et Solidarité	France Active Investissement	Mirova
BDF Gestion	FrenchFood Capital	Novaxia Investissement
BNP Paribas Asset Management	Garrigue	Ofi invest Asset Management
CIGALES	Gay-Lussac Gestion	Phitrust Partenaires
Citizen Capital	GENEO Capital Entrepreneur	Proparco
Colam Impact	Go Capital	Raise
Covéa Finance	Herrikoa	Renault
Crédit Agricole Assurances	Idia	RGREEN INVEST
Crédit Coopératif	Iés Initiatives pour une Economie Solidaire	Schneider Electric Energy Access
Crédit Mutuel Asset Management	Impact Partners	Shift4Good
Département Cohésion Sociale et territoriale de la Direction de l'investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations	Inco Ventures	SIDI
Ecofi	Janngo Capital Partners SAS	Sienna Gestion
Educapital	La Banque Postale Asset Management	Starquest
Eiffel Investment Group	La Financière de l'Echiquier	Swen Capital Partners
	La Financière Responsable	Sycomore Asset Management
		Weinberg Capital Partners



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ
LE SECRÉTARIAT DU NAB FRANCE À
plaidoyer@finance-fair.org